Mise en place d’un projet d’accueil et accompagnement personnalisé de l’enfant.

Bloc de compétences 03.03 du titre Assistant maternel / assistant parental

Certifiante | Formation continue

Réf. : 26217014F — Mise à jour : 24 juillet 2026

Organisme responsable : **FORMATION PEPITES DU LOUP**

Présentation de la formation

Objectifs

- Élaborer le projet d'accueil en décrivant les modalités d'accueil de l'enfant y compris en situation de handicap afin de présenter sa pratique et de favoriser une relation de confiance avec le particulier employeur ;
- Ajuster le projet d'accueil en fonction de l'évolution du métier et des besoins afin de garantir un accueil de qualité ;
- Assurer la sécurité de l'enfant accueilli en identifiant les risques domestiques afin de garantir un environnement de vie sûr et sain ;
- Définir avec les parents un accompagnement personnalisé, en prenant en compte les besoins de l'enfant y compris celui en situation en handicap, afin de favoriser son développement et son épanouissement ;
- Accompagner la parentalité, avec bienveillance et sans jugement, afin de garantir une collaboration sereine et de prévenir les situations d'épuisement parental ;
- Préparer l'activité, l'espace et le matériel nécessaire afin d'optimiser son temps et son organisation ;
- Proposer des activités variées adaptées à l'âge et aux centres d'intérêts de l’enfant y compris celui en situation de handicap afin de stimuler son développement et contribuer à son épanouissement ;
- Accompagner chaque enfant y compris en situation de handicap lors d'une activité d'éveil et de socialisation en veillant à l'accessibilité, à la sécurité physique et affective afin de favoriser sa pleine participation ;
- Réaliser les soins du quotidien en appliquant les gestes, les techniques et les règles de sécurité afin de garantir à l'enfant une sécurité physique et affective ;
- Observer l’évolution de l'état de santé de l'enfant au quotidien en repérant les signes nécessitant une vigilance particulière afin d'assurer sa sécurité et son bien être ;
- Mettre en place un environnement favorable à un sommeil de qualité en prenant en compte les besoins de l'enfant et les règles de sécurité afin de contribuer à son développement ;
- Accompagner l'enfant lors du portage et des déplacements en utilisant les techniques et le matériel adaptés aux besoins de l'enfant afin de garantir un environnement sécurisé ;
- Élaborer des repas chaque semaine adaptés aux besoins de l'enfant en respectant les recommandations en vigueur, les règle de sécurité et les protocoles de cuisine afin de contribuer à sa croissance ;
- Accompagner l'enfant, y compris en situation de handicap, à la prise des repas en utilisant le matériel adapté afin de développer son autonomie ;

Programme

Formation de 119h composé de 6 modules de compétence:

1. Comprendre pour mieux accompagner : le développement de l’enfant et de l’adolescent

- Comprendre les grandes étapes du développement global.
- Identifier les besoins fondamentaux de l’enfant et de l’adolescent.

- Observer sans interpréter ni poser de diagnostic.
- Respecter le rythme, les compétences et la singularité de chaque enfant.
- Ajuster son accompagnement aux évolutions et aux besoins observés.

2. Soutenir la parentalité au quotidien
- Construire une relation de confiance avec les parents.
- Accueillir les pratiques, les attentes et les préoccupations familiales sans jugement.
- Mettre en place des transmissions professionnelles et respectueuses.
- Prévenir et accompagner les situations de désaccord.
- Repérer les signes d'épuisement parental et orienter dans le respect de son rôle.

3. Éveil des enfants : le jeu sous toutes ses formes
- Comprendre la place du jeu dans le développement et les apprentissages.
- Choisir des activités adaptées à l'âge, aux capacités et aux centres d'intérêt.
- Préparer l'espace, le matériel et le déroulement d'une activité.
- Favoriser le jeu libre, l'exploration et la créativité.
- Rendre les activités accessibles aux enfants ayant des besoins particuliers.
- Soutenir la participation, la socialisation et l'autonomie.

4. Adapter sa communication avec l'enfant
- Comprendre le développement de la communication et du langage.
- Utiliser une communication adaptée à l'âge et aux capacités de l'enfant.
- Adopter une posture d'écoute et favoriser l'expression de l'enfant.
- Accompagner les émotions avec des mots et des outils appropriés.
- Prévenir les incompréhensions et soutenir une relation sécurisante.

5. Construire son projet d'accueil
- Définir son identité et son positionnement professionnels.
- Présenter son cadre, ses valeurs et ses modalités d'accueil.
- Recueillir les besoins et les attentes des familles.
- Formaliser un projet d'accueil clair, personnalisé et inclusif.
- Faire évoluer son projet selon les besoins et les situations rencontrées.

6. Sécuriser le domicile
- Identifier les risques domestiques liés à l'accueil des enfants.
- Aménager les espaces selon l'âge, le développement et les capacités de l'enfant.
- Choisir du matériel et des équipements adaptés.
- Prévenir les accidents de la vie courante.
- Garantir un environnement sain ainsi qu'une sécurité physique et affective

Durée totale : 119 heures de formation.

Certifications préparées et métiers visés

Niveau d'entrée	Niveau de sortie

Sans niveau spécifique

Niveau CAP, BEP

Liste des certifications

Assistant maternel - assistant parental

Code RNCP : 42319

Métiers associés

K1303 — Assistance auprès d'enfants

Dates et lieux de formation

N° session	Modalité	Lieu	Du	Au
2355972S	À distance	—	01/09/2026	01/09/2027

Source : GREF Bretagne #26217014F